Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 022-212201529-20260511-2026_05_11_033-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
DE

MINIHY - TREGUIER

Commune de MINIHY-TRÉGUIER-Conseil municipal
du 11 mai 2026
Délibération N°2026-05-011-033

Département des Côtes-d'Armor
Arrondissement de Lannion - Canton de Tréguier
COMMUNE DE MINIHY-TREGUIER

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 mai 2026

DATE DE LA CONVOCATION : 04/05/2026
NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

Etaient présents : Christian Le Roi, Eric Le Moal, Marie Odile Duval, Dominique Clouin, Christiane Le Lonquer, Marie-Yvonne Gallais, Michel Guyomard, Marie-Dominique Ollierou, Isabelle Moal, Olivier Cras, Jean-Yves Beguec, Pierre Connan, Corinne Le Bivic, Marlène Renoux

Absent représenté :

- Sébastien Lerestif a donné procuration à Dominique Clouin

Secrétaire de séance : Madame Corinne Le Bivic a été désignée pour remplir ces fonctions.

---

6. Désignation du délégué à la C.L.E.C.T (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Monsieur Le Maire expose la mission de cette commission au sein de Lannion Trégor Communauté : La CLECT a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et intercommunalité ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique. La composition de la CLECT est définie par le conseil communautaire, à la majorité des 2/3, et doit comporter au moins un représentant de chaque conseil municipal. Le nombre total des membres de la CLECT est libre ; à minima il sera égal au nombre de communes membres, soit 57 pour LTC. Les pouvoirs et les suppléances ne sont pas autorisés pour les CLET.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

Désigné Monsieur Eric LE MOAL pour représenter la commune au sein de la CLECT.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

MAIRIE DE MINIHY-TRÉGUIER (Côtes d'Armor)

Le Maire
Chrisitan LE ROI

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture

15, le bourg - 22220 Minihy-Treguier
Téléphone : 02 96 92 31 49 - Télécopie : 02 96 92 30 10
E-mail : mairie.minihy@orange.fr

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 022-212201529-20260511-2026_05_11_033-DE